

# LA RUCHE

Volume 2, numéro 1, printemps 2010



## BULLETIN DE L'ARUC

Les savoirs de la gouvernance communautaire: de nouvelles modalités d'action pour la francophonie canadienne et les minorités linguistiques

### MOT DE LA DIRECTRICE

#### DANS CE NUMÉRO

Mot de la directrice	p. 1
Mot de la coordonnatrice	p. 2
Enquête sur les organismes francophones au Nouveau-Brunswick	p. 3
Une étude de la gouvernance intracommunautaire	p. 4
ARUC : amorces d'une enquête théorique	p. 5
L'innovation dans le domaine de la gouvernance communautaire	p. 6
Atelier sur la coproduction des savoirs	p. 7
Annonces	p. 8
Publication	p. 9
Activités à venir	p. 9



Il me fait plaisir de vous présenter ce deuxième numéro de notre bulletin, *La Ruche*. Il propose un aperçu des réalisations au sein de notre ARUC depuis une année déjà. À l'image d'une ruche, l'ARUC a vu collaborer tous ses membres au cours des derniers mois. Depuis notre installation au mois de juillet 2009, nous avons consolidé

notre gouvernance, mis en place notre comité encadreur, lancé plusieurs de nos projets de recherche, organisé un atelier sur la coproduction des connaissances et un laboratoire sur le positionnement stratégique, tissé des liens avec d'autres ARUC et groupes intéressés par la problématique de la gouvernance communautaire, en plus de voir à l'encadrement des travaux de recherche effectués par les étudiants de façon régulière.

Nous avons été avertis, l'installation d'une ARUC prend du temps. Nous pouvons en témoigner, mais le temps consacré à préciser nos façons de travailler et à formaliser nos rapports porte fruits. Grâce à l'excellent travail de la coordonnatrice de l'ARUC, Éline Déry, nous avons procédé à une installation en douceur et favorable au dialogue université communauté. Je la remercie très sincèrement de sa précieuse collaboration aux travaux de l'ARUC. En plus d'occuper le poste de coordonnatrice, Éline représente l'Observatoire sur la gouvernance de l'Ontario français, un de nos partenaires. À ce titre, elle a animé un laboratoire sur le positionnement stratégique que nous avons reconnu, au sein de l'ARUC, comme une pratique potentiellement innovante dans le domaine de la gouvernance communautaire.

Anik Sauvé a occupé le poste de responsable de la mobilisation des connaissances jusqu'au mois de mars 2010. Elle a été la cheville ouvrière derrière l'image visuelle de l'ARUC, le plan de communication, les outils Internet et les activités de mobilisation des connaissances. Ses cinq années passées à la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques à l'Université d'Ottawa lui ont permis de développer des expertises dans le domaine de la communication et de la recherche dont elle nous a fait grandement bénéficier au sein de l'ARUC. Au mois de mars dernier,

#### Contactez-nous

Faculté des sciences sociales  
55, avenue Laurier Est  
Pavillon Desmarais, pièce 3174  
Ottawa, Ontario, Canada  
K1N 6N5

Tél. : 613-562-5800 poste 4754  
Courriel : [aruc@uottawa.ca](mailto:aruc@uottawa.ca)  
[www.aruc.uottawa.ca](http://www.aruc.uottawa.ca)

Anik acceptait un poste de gestionnaire au ministère de la Justice du Canada où elle continuera toutefois de travailler dans le domaine de la francophonie. Je lui souhaite beaucoup de succès dans son nouvel emploi.

Nathalie Plante occupe dorénavant le poste de responsable de la mobilisation des connaissances au sein de l'ARUC depuis quelques mois. Elle arrive au sein de l'Équipe forte d'une expérience de travail à titre de professionnelle de recherche et coordonnatrice au sein de la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques. Nathalie a une expertise de recherche dans le domaine de la francophonie, les questions sociales et la recherche statistique. Nous lui souhaitons la bienvenue.

En plus de l'équipe de gestion qui travaille à assurer la bonne marche de l'ARUC, les chercheurs universitaires et communautaires ont amorcé certains de nos projets de recherche. Ainsi, comme l'explique Éric Forgues dans ce numéro, une recherche sur la gouvernance communautaire au Nouveau-Brunswick est en cours. Les textes rédigés par les post-doctorants et doctorant font état de l'avancement de leurs travaux.

J'ai aussi le plaisir d'annoncer que l'Observatoire sur la gouvernance de l'Ontario français a publié sa première étude sur la gouvernance communautaire en Ontario français. Celle-ci dresse un profil de la gouvernance interne de 76 groupes ayant participé à une enquête en 2008-2009. Je vous invite à lire cette étude contenant des données pertinentes sur les rapports de gouvernance au sein des groupes de l'Ontario français (voir la section Publication du bulletin). L'accent mis sur la description des processus et des mécanismes de gouvernance visait à dresser un profil de la situation des groupes et non à évaluer le rendement de leurs activités. L'enquête ne permet pas de dire si la gouvernance communautaire jette les bases d'une nouvelle forme d'agir collectif, mais elle propose un premier travail de conceptualisation en

vue de nous confronter davantage à cette hypothèse.

L'ARUC veut donc poursuivre la réflexion sur les rapports entre gouvernance et engagement amorcée au sein de l'enquête de l'Observatoire. La francophonie canadienne est devenue un lieu où s'exprime une gouvernance que nous proposons d'étudier à l'image d'une forme d'agir collectif. Nous pensons ainsi pouvoir aller au-delà des perspectives utilitaires fondées sur la recherche d'une efficacité toujours plus grande des modalités d'action des groupes au sein des nouveaux cadres de gestion publique et préciser davantage le sens que les francophones vivant en milieu minoritaire et les minorités linguistiques donnent à leur action, mais également mieux comprendre les apprentissages qu'ils en retirent afin de faire face à leurs défis. Ainsi, l'Équipe de l'ARUC souhaite approfondir la capacité des groupes à créer du sens au sein de milieux trop souvent indifférents et par moment hostile à leur développement et à favoriser l'engagement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et réflexions. Il nous fera plaisir de poursuivre le dialogue avec vous sur ces questions qui nous animent et qui nous apparaissent cruciales pour l'avenir des minorités linguistiques.

Bonne lecture,  
**Linda Cardinal**

## MOT DE LA COORDONNATRICE

Une année s'est presque écoulée depuis le début des travaux de notre ARUC. Qu'est-ce que l'on peut en dire? Une ARUC est sans conteste un terreau d'apprentissages très intéressant pour mieux comprendre comment parvenir à faire cohabiter les dynamiques issues de deux cultures aux impératifs parfois différents (communautaire et universitaire). Par ailleurs, ce terreau doit également être l'occasion de formation et de progression pour de futurs chercheurs. Un défi est constamment présent: trouver un point d'équilibre entre toutes ces exigences.

La dernière année a révélé que, du point de vue gestion, une ARUC est lourde de tâches administratives (coordination, organisation, planification, mise en œuvre, évaluation, rédaction

et reddition de compte). Ces tâches se greffent au programme de recherche qui est le cœur de l'ARUC. Le pan administratif peut paraître le moins attrayant des deux. Essentiel tout de même pour faire le point et évaluer si le programme de recherche se déroule selon les termes d'une ARUC. Un autre défi se fait ainsi jour : aménager les parts administrative et recherche au sein de notre ARUC.

Cette première année indique que nous sommes sur la bonne voie : des progrès notables ont été faits sur le plan de l'installation de notre ARUC, de la clarification d'aspects de notre structure de gouvernance ainsi que du développement des premières pratiques de collaboration dans les projets du programme de recherche.

Prochainement, la question de l'utilisation des données et les conditions s'y rattachant devra recevoir une attention particulière. Cette question est importante pour s'entendre sur le respect de la propriété intellectuelle tout en s'assurant de la mobilisation des connaissances au sein de notre ARUC.

Un élément clé pour parvenir à tout ceci est sans contredit celui de la disponibilité et de l'engagement de tous les partenaires aux diverses activités de notre ARUC. Cet engagement comprend des dimensions essentielles de dialogue (discussion), de réflexion (contribution) et d'apprentissages mutuels (entente sur les mesures à prendre). Cet engagement invite à réfléchir aux contributions de chacun des membres et de construire à partir d'une compréhension commune de ce qui est retenu.

Notre ARUC peut être porteuse d'apprentissages intéressants pour les communautés minoritaires francophones du pays qui désirent de plus en plus s'associer au réseau des chercheurs universitaires. Cette association doit cependant être plus qu'instrumentale pour les deux partis. Un des apprentissages devrait être ainsi de mieux comprendre comment assurer une pérennité de la recherche menée en partenariat et de réflexions conjointes sur des questions spécifiques, tel l'avancement des pratiques et de la recherche.

**Élaine Déry**

*Coordonnatrice de l'ARUC*

*Observatoire sur la gouvernance de l'Ontario français*

## ENQUÊTE SUR LES ORGANISMES FRANCOPHONES AU NOUVEAU-BRUNSWICK



Dans le cadre de l'ARUC *Les savoirs de la gouvernance*, Éric Forgues (co-chercheur au sein de l'ARUC et à l'emploi de notre partenaire, l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML)), Josée Guignard

Noël et Sylvain St-Onge (également à l'emploi de l'ICRML) mènent présentement une enquête sur la gouvernance communautaire francophone au Nouveau-Brunswick. Les résultats de l'enquête permettront de dresser un portrait de la situation néo-brunswickoise, à l'instar du portrait paru récemment sur la gouvernance communautaire au sein de l'Ontario français réalisé par Linda Cardinal, Élaine Déry, Nathalie Plante et Anik Sauvé pour l'Observatoire sur la gouvernance de l'Ontario français<sup>1</sup> (également un partenaire au sein de l'ARUC). Portant sur les organismes francophones du Nouveau-Brunswick, l'enquête constitue un premier jalon pour saisir la gouvernance à l'œuvre au sein du milieu francophone au Nouveau-Brunswick. Selon Linda Cardinal et al. (2010 : 9-10), la gouvernance communautaire connote les lieux ou les mécanismes dont se dote la communauté dans son ensemble afin de voir à son développement alors que la gouvernance intracommunautaire est caractérisée par les rapports de gouvernance entre les organismes travaillant à des projets communs. Finalement, la gouvernance interne concerne la gouvernance à l'échelle des organismes et peut contribuer à l'habilitation de ses membres. L'enquête sur la gouvernance des organismes francophone

<sup>1</sup> Linda Cardinal, Élaine Déry, Nathalie Plante et Anik Sauvé (2010), *La gouvernance communautaire en Ontario français : une nouvelle forme d'action collective?*, Volume 1 : *Un portrait des groupes communautaires*, Ottawa, Observatoire sur la gouvernance de l'Ontario français, 49 p.

du Nouveau-Brunswick aborde cette dernière forme de gouvernance en permettant de saisir les caractéristiques principales des organismes. Elle servira à préciser si cette gouvernance présente les caractéristiques d'une gouvernance partagée et inspirante pour le développement de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick. Nous verrons également si elle permet de mettre en valeur la richesse et la diversité de la population francophone de la province. Des études de cas portant sur des projets précis qui s'appuient sur des modalités de gouvernance partagées viendront compléter cette première analyse.

### Avancement du projet

C'est en janvier 2010 que débute l'enquête au Nouveau-Brunswick. Après avoir obtenu et révisé les questionnaires de l'enquête réalisée en Ontario français, de même que les documents d'informations sur le projet, nous avons constitué une liste de 83 organismes répondant aux critères de sélection pour participer à la recherche. Nous avons également mis en ligne le questionnaire à l'aide du service *Survey Monkey*. Une fois l'approbation du comité éthique obtenue, nous avons invité les organismes à remplir le questionnaire. La collecte des données a pris fin le 18 mars 2010. En tout, 42 organismes ont rempli le questionnaire, ce qui fait un taux de réponse de 51 %, ce qui est très satisfaisant. Ce taux de réponse nous permettra de faire un portrait représentatif des organismes francophones. L'analyse des données peut donc commencer. Nous pourrions présenter les résultats lors de la rencontre annuelle de l'ARUC au mois d'août 2010. Des comparaisons avec la situation ontarienne seront également à envisager.

Nous tenons à souligner la participation des représentants d'organismes francophones au Nouveau-Brunswick à l'enquête. Malgré le fait que ces personnes travaillent souvent avec des ressources limitées, et qu'elles sont souvent sollicitées pour participer à des

études et évaluations, leur contribution est en soi une démonstration de leur engagement envers leur communauté.

Nous tenons à remercier Linda Cardinal, Éleine Déry, Nathalie Plante et Anik Sauvé de leur soutien tout au long de cette enquête. Leur appui a été un ingrédient essentiel à la bonne marche du projet.

**Éric Forgues**

Cochercheur de l'ARUC

Directeur associé, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques de l'Université de Moncton

## UNE ÉTUDE DE LA GOUVERNANCE INTRACOMMUNAUTAIRE



Depuis le mois d'août 2009, j'ai occupé le poste de chercheure postdoctorale au sein de l'ARUC. J'ai travaillé à la conceptualisation et à la préparation d'études de cas qui serviront à décrire et à analyser les rapports

de gouvernance qui ont été tissés entre les groupes dans le cadre de leurs collaborations à des projets de développement communautaire. Ce travail poursuit une réflexion entamée dans le cadre de l'enquête sur la gouvernance communautaire réalisée au sein de l'Observatoire sur la gouvernance de l'Ontario français<sup>2</sup>. Les répondants ayant participé à l'enquête ont nommé des projets au sein desquels ils collaborent avec d'autres groupes.

Jusqu'à présent, j'ai réalisé trois tâches principales dans le cadre de ma recherche postdoctorale. J'ai d'abord consacré du temps à documenter les différents projets identifiés par les participants à l'enquête de l'Observatoire

<sup>2</sup> Ibid.

afin de proposer trois études de cas susceptibles de fournir des renseignements utiles à la compréhension de la gouvernance intracommunautaire. Comme l'explique l'étude de l'Observatoire, la gouvernance intracommunautaire comprend « les rapports de gouvernance entre les groupes, qui d'un commun accord, décident de s'associer en vue de réaliser des projets de développement communautaire » (Cardinal et al. 2010 : 9). Ainsi, l'objectif de la recherche sur la gouvernance intracommunautaire à laquelle nous participons présentement consiste à comprendre comment les organismes communautaires travaillent ensemble dans le cadre de projets spécifiques. Nous souhaitons voir si ces rapports favorisent l'engagement des acteurs ou des groupes envers le développement de leur milieu.

Une première recension des projets a été réalisée à l'automne 2009. Après avoir identifié vingt-deux projets, nous avons ensuite, élaboré des critères de sélection plus précis. Ainsi, nous avons proposé que les projets pouvant faire l'objet d'une étude de cas devraient comprendre les caractéristiques suivantes : i) comporter au moins trois organismes qui visent spécifiquement le développement de la francophonie en Ontario; ii) comprendre des éléments de diversité, que ce soit en termes régionaux (rural vs. urbain), générationnels (projets misant sur les jeunes) ou en termes du domaine (éducation, agriculture, développement économique, services sociaux (projet luttant contre la violence faite aux femmes); iii) montrer l'existence des mécanismes de gouvernance au chapitre du partage du pouvoir, des connaissances et des ressources. À la fin, huit projets ont été sélectionnés, dont trois d'entre eux qui nous semblent les plus propices à des études de cas. À ce stade, la recherche sur les projets gravite autour de leur élaboration, de leur fonctionnement et de leurs retombées en termes de gouvernance intracommunautaire. Par le moyen d'une recherche documentaire ainsi que d'entretiens semi-dirigés, nous chercherons à comprendre

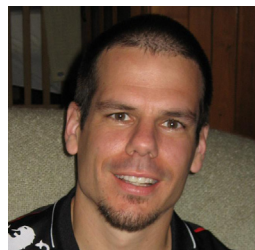
s'ils favorisent un partage du pouvoir, des connaissances et des ressources et comment ils facilitent le développement de liens entre organismes de manière à renforcer leur capacité d'autonomie et d'intervention dans leur milieu.

Finalement, je travaille présentement à développer un cadre qui permettra d'identifier les différents aspects de la gouvernance intracommunautaire. Ce cadre reprend celui qui a été développé au sein de l'étude de l'Observatoire pour analyser la gouvernance interne des groupes à la lumière des principes de la gouvernance partagée. Ainsi, nous avons repris les principales caractéristiques de la gouvernance partagée, soit le partage du pouvoir, des connaissances et des ressources et tenté de les opérationnaliser dans un cadre communautaire.

Enfin, les données recueillies jusqu'à présent ont été présentées au colloque annuel du Réseau des chercheurs de la francophonie canadienne dans le cadre du congrès de l'ACFAS, le 11 mai à l'Université de Montréal.

**Kathleen Charlebois**  
*Postdoctorante*  
*Université de Montréal*

## ARUC : AMORCES D'UNE ENQUÊTE THÉORIQUE



On le sait déjà : l'ARUC souhaite explorer les sources et mesurer la vitalité de l'engagement des francophones du Canada par le biais d'une étude approfondie sur leur gouvernance communautaire. Bien sûr, celle-ci réclame un travail empirique qui examine ces questions sur le terrain. Mais elle appelle aussi au recul théorique capable de saisir la problématique dans son ensemble et la replacer dans son contexte. Disons-le franchement : il s'agit d'un recul critique évaluant les forces et faiblesses de la gouvernance communautaire, des pratiques

existantes voire également des conclusions tirées par l'ARUC elle-même.

J'ai d'abord balisé cette recherche en novembre dernier, identifiant trois pistes de réflexion à débusquer. En résumé, je souhaitais : i- dresser une typologie des savoirs; ii- examiner la nature de la mobilisation contemporaine, tant dans ses fondements éthiques (multiculturalisme, environnementalisme, etc.) que dans ses expressions mondaines; iii- comprendre la transformation de la volonté dans nos sociétés occidentales, plus particulièrement dans les milieux francophones du Canada.

Au cours des derniers mois, je me suis surtout attelé à la deuxième de ces tâches, par un travail d'exégèse, d'abord, qui m'a fait parcourir les ouvrages des auteurs les plus remarquables sur le sujet : Yves Sintomer, Marie-Hélène Bacqué, Alain Badiou, Michel Callon, pour ne nommer que ceux-là. Une étude critique du livre, *Les intermittences de la démocratie* (Harmattan, 2009) de Catherine Neveu, Marion Carrel et Jacques Lon devrait paraître prochainement. L'objectif de ces efforts est double : comparer les pratiques étudiées par l'ARUC avec d'autres déjà en place au pays et dans le monde; déterminer si les types d'engagement étudiés sont, dans leur principe, applicables au contexte des minorités linguistiques de la francophonie canadienne. J'ai porté ensuite une écoute et un regard attentifs aux discussions organisées par l'ARUC et aux documents qu'elle a produits. Que pouvons-nous déduire des propos des intervenants? Quel verdict prononcer sur les conclusions de nos recherches? C'est à ces questions que je répondrai dans une conférence que je prononcerai très prochainement, dans le cadre du colloque des chercheurs de la francophonie canadienne à l'ACFAS, en mai 2010.

Le travail de conceptualisation ne doit pas s'arrêter. Reste encore, par exemple, la question des « savoirs ». L'usage de ce terme est si répandu que, derrière les fausses pistes, il

semble tracer le chemin vers une compréhension plus lucide de nos sociétés. Il faudra donc s'assurer d'en dresser une typologie rigoureuse, examinant les sources sérieuses et proposant nos propres intuitions. De plus, comment s'exprime l'engagement aujourd'hui? Si les « manifs » et les « sit-in » ont été peu à peu délaissés comme pratiques, quelle voix la mobilisation prend-elle pour clamer ses revendications? À cet effet, la tendance lourde au festif révélerait-elle quelque chose de sa nature? Et finalement, que vise la volonté politique, aujourd'hui? Est-elle plus timide ou croit-elle avoir anobli ses intentions en les détachant de considérations jugées trop culturelles, trop ethniques? Les prochains mois seront consacrés à ces thèmes, théoriques certes, mais néanmoins – ou *en cela* – essentiels.

**Joël Madore**  
Postdoctorant  
Université d'Ottawa

## L'INNOVATION DANS LE DOMAINE DE LA GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE



Quelles sont les pratiques potentiellement innovantes dans le domaine de la gouvernance communautaire? Cette question se situe au cœur de la problématique de l'ARUC. Dès la préparation de la demande de financement, les partenaires ont identifié des pratiques et des outils de gouvernance potentiellement innovateurs à être étudiés dans le cadre des travaux de l'ARUC. L'objectif, à terme, est de formaliser les savoirs, indicateurs de la capacité d'action, d'apprentissage et d'innovation des groupes, qui peuvent être extraits de ces pratiques. Le projet est ambitieux et se décline en plusieurs étapes, dont les premières ont été entreprises au cours des derniers mois.

La recherche s'est amorcée par un premier contact avec les partenaires communautaires pour colliger l'information déjà disponible et documenter les outils et les pratiques. Cette collecte de données initiale a été complétée par une visite dans les bureaux de quelques

partenaires. Cette première étape a permis de faire un catalogue sommaire des outils et des pratiques.

La deuxième étape consistait d'une revue sommaire de la littérature sur l'innovation afin de bien identifier les éléments à éclairer dans le cadre des études de cas. Ces travaux permettent d'aller au-delà des définitions génériques de l'innovation, telle l'application des meilleures idées, en temps opportun, à la solution de problèmes émergents, et d'envisager le processus dans lequel s'engage un groupe quand vient le temps d'appréhender un problème, de développer une solution innovante et d'en évaluer l'impact social au niveau du groupe et de la communauté.

Ces éléments en main, nous avons entrepris d'élaborer un questionnaire plus substantiel afin de procéder à des entretiens avec des représentants des partenaires communautaires associés de près ou de loin aux pratiques et outils de gouvernance qui seront étudiés. Ces entretiens compléteront la collecte de données initiale et permettront de dresser un portrait de chacune des pratiques selon des paramètres équivalents et inspirés de la littérature sur l'innovation. Les données recueillies serviront aussi à amorcer le travail d'analyse et de formalisation des savoirs. Ce travail sera réalisé par les responsables des études de cas.

Dans l'esprit d'une démarche partenariale, une première version du guide d'entretien a été distribué au sein de l'équipe afin d'obtenir les commentaires de chacun. Suite aux premières réactions au guide d'entretien, il a été convenu de convoquer une séance de travail afin de clarifier certains éléments théoriques et méthodologiques du projet. Entre temps, la préparation de la demande d'approbation déontologique suit son cours et elle sera déposée sous peu. Une fois le certificat obtenu, l'équipe pourra procéder aux prochaines étapes de cette recherche, en s'appuyant sur le catalogue des outils et des pratiques et sur la revue de la littérature sur l'innovation, fruits du travail des derniers mois.

**Martin Normand**  
*Doctorant*  
*Université de Montréal*

## ATELIER SUR LA COPRODUCTION DES SAVOIRS



Le 21 janvier 2010 avait lieu l'atelier « La coproduction des savoirs », organisé par l'ARUC | Les savoirs de la gouvernance communautaire, en collaboration avec l'Observatoire sur la gouvernance de l'Ontario français et le Centre d'études en gouvernance. L'activité visait à permettre aux membres de l'ARUC, du Centre d'études en gouvernance, de l'Observatoire sur la gouvernance de l'Ontario français et à leurs partenaires de se familiariser avec la question de la coproduction des connaissances et de mieux comprendre son importance pour le développement social et communautaire. Nous avons eu droit aux excellentes présentations de Carole Lévesque de l'ARUC | ODENA Les autochtones et la ville au Québec, membre du Réseau DIALOG et de l'Institut national de la recherche scientifique; Denis Bussièrès, coordonnateur du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS); et Caroline Andrew, ARUC | Initiative des communautés accueillantes et directrice du Centre d'études en gouvernance de l'Université d'Ottawa (mettre le lien aux présentations dans le site de l'ARUC).

Trois messages importants émergent des présentations et des discussions : 1) certains principes doivent être respectés afin de favoriser le succès d'une ARUC, 2) il est important de produire des résultats utiles, et 3) les ARUC ont un impact à long terme sur leurs membres.

### Se donner des principes

Pour qu'une ARUC soit couronnée de succès, il s'avère important de respecter un certain nombre de principes : l'égalité entre

les membres, certains parlent aussi d'équité; une approche de partenariat; et la pleine participation de tous les membres. Ainsi, tous les membres devraient être associés à toutes les étapes des projets : de la définition des concepts à l'analyse en passant par l'élaboration des questions et la gestion du budget.

**« L'important, plus que les résultats, est le chemin que l'on prend pour s'y rendre » (Carole Lévesque)**

Les conférenciers ont souligné qu'il faut savoir reconnaître et utiliser les forces de chacun. Les chercheurs universitaires amènent leur bagage d'informations et ont des forces certaines sur le plan de la méthode mais les acteurs communautaires contribuent des expertises et une compréhension du milieu au sein des projets. Il est donc nécessaire de créer un espace où tous se sentent à l'aise de s'exprimer. Il faut accepter de faire les choses autrement.

### **Produire des résultats utiles**

Il est important que les résultats des travaux au sein de l'ARUC soient accessibles, que l'information circule et que des outils concrets et utiles pour la communauté découlent de la recherche. Ainsi, bien que les partenaires communautaires reconnaissent que les ARUC visent la production de savoirs, les résultats des travaux doivent aussi avoir un impact sur les pratiques.

**« Nous travaillons à la reconnaissance des savoirs présents dans les communautés immigrantes et des innovations démontrées par les institutions dans le milieu » (Caroline Andrew)**

La relation au temps n'est cependant pas la même pour tous : le chercheur peut prendre des années pour faire une recherche alors que dans la communauté les besoins de données peuvent être plus pressants. Il faut s'assurer que les acteurs communautaires reconnaissent l'importance de leur participation au processus de recherche même si les résultats pratiques ne sont pas immédiats.

### **À long terme**

Le financement d'une ARUC a une fin dans le temps. Toutefois, il nous faut reconnaître que ses impacts puissent aller au-delà de sa durée au plan financier. En plus des outils concrets qui peuvent être développés et des résultats qui peuvent influencer les pratiques, les retombées importantes d'une ARUC sont souvent de permettre aux partenaires de mieux envisager leurs rôles dans le développement de la société et, de façon ultime, de permettre la reconnaissance par les divers ordres de gouvernements que les partenaires communautaires sont aussi des détenteurs de savoirs et des porteurs de changements. Ce type de résultat ne peut pas être quantifié facilement ou se réaliser sur une courte période.

**« Il ne faut pas percevoir la recherche seulement d'un point de vue utilitariste. Le processus même de l'ARUC va au-delà » (Denis Bussiès)**

En terminant, même s'il reste du travail à faire dans le milieu universitaire afin d'augmenter la légitimité des activités de recherche partenariale, celles-ci en valent la chandelle. Même si elles peuvent se traduire par une moins grande productivité des chercheurs en termes de publications scientifiques, la recherche partenariale veut contribuer à une plus grande réflexivité au sein des milieux et à la création d'une meilleure société.

**Nathalie Plante**

*Responsable de la mobilisation  
des connaissances de l'ARUC*

## **ANNONCES**

### **Journée d'étude**

**11 juin 2010 - Quelle autonomie et quelle reconnaissance pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire ?** Journée d'étude organisée par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), Université de Moncton, Moncton. Visitez le site de l'ICRML ([www.icrml.ca](http://www.icrml.ca)) pour obtenir le programme.



## Nouvelle responsable de la mobilisation des connaissances

Je profite de la parution de ce bulletin pour me présenter en tant que nouvelle responsable de la mobilisation des connaissances. Après avoir complété une maîtrise en service social, j'ai travaillé dans le milieu communautaire en tant que coordonnatrice de projets, entre autres, au sein de l'organisme Entraide budgétaire. Je me suis ensuite intéressée à la recherche lorsque le Conseil de planification sociale d'Ottawa m'a donné l'occasion de faire une recherche-action auprès des femmes francophones sans emploi et à faible revenu dans la région d'Ottawa. J'ai le plaisir de travailler avec Linda Cardinal depuis 2004 à la coordination de la chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques et ce nouveau projet d'ARUC réconcilie mes deux amours : la recherche et le communautaire. Je prends très à cœur le message qui a été lancé lors de l'atelier sur la coproduction des savoirs et j'espère être en mesure de faciliter les communications au sein de cette grande équipe qu'est l'ARUC.

**Nathalie Plante**

## Visite d'outre-mer

Au semestre dernier, nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous, à l'Université d'Ottawa, le professeur Colin Williams de l'Université de Cardiff au Pays de Galles, collaborateur à l'ARUC.

## PUBLICATION

Linda Cardinal, Éline Déry, Nathalie Plante et Anik Sauvé (2010), *La gouvernance communautaire en Ontario français : une nouvelle forme d'action collective?, Volume 1 : Un portrait des groupes communautaires*, Ottawa, Observatoire sur la gouvernance de l'Ontario français, 49 p. Vous pouvez trouver ce rapport de recherche en vous rendant au site Internet de l'Observatoire sur la gouvernance de l'Ontario français, [www.observatoiregouvernance.ca](http://www.observatoiregouvernance.ca).

## ACTIVITÉS À VENIR

Pour vous tenir au courant des activités de l'ARUC | Les savoirs de la gouvernance communautaire, visitez le site Internet [www.aruc.uottawa.ca](http://www.aruc.uottawa.ca). Vous y trouverez des annonces sur les nouveautés et événements à venir ainsi que de l'information sur les activités courantes de l'équipe.

## Rencontre annuelle

La prochaine rencontre annuelle de l'ARUC, rassemblant les chercheurs communautaires et universitaires, collaborateurs et observateurs, se déroulera les 23 et 24 août prochains à l'Université d'Ottawa.



Première rencontre annuelle de l'ARUC, tenue le 12 novembre 2009 à l'Université d'Ottawa

Restez informé des nouveautés et événements de l'ARUC et recevez de l'information pertinente sur la gouvernance communautaire en vous abonnant à notre liste de distribution. Écrivez-nous pour vous inscrire à [aruc@uottawa.ca](mailto:aruc@uottawa.ca).